Rapport Annuel

1 9 8 9

LE GROUPE SGF

91-05571/

Mission

La Société générale de financement du Québec a pour mission la promotion et la réalisation, en collaboration avec des partenaires, de projets de développement industriel dans des secteurs stratégiques en conformité avec les politiques de développement économique du gouvernement du Québec.

Dans ce cadre, elle assume la gestion d'un groupe industriel composé d'entreprises manufacturières de taille significative et assure la planification et le développement des entreprises qu'elle contrôle sur la base de critères de croissance et de rentabilité. La SGF a été constituée en 1962 et le gouvernement du Québec en est l'actionnaire. Avec, en 1989, un actif de 1,2 milliard de dollars, la société est l'un des groupes industriels les plus importants au Québec.

Au 31 décembre 1989, la SGF était présente dans les secteurs de l'aluminium, de la pétrochimie, des produits forestiers, du matériel de transport ainsi que de la construction navale et des équipements énergétiques.

Poursuivant le développement de nouveaux projets industriels fondés sur les avantages stratégiques du Québec, la SGF entend intervenir également dans d'autres secteurs: l'environnement et l'électronique. Ces secteurs ont été choisis sur la base de leur potentiel de croissance, de rentabilité et de synergie.

Table des matières

Le Groupe SGF

Rapport du président et chef de la direction

Placements

Rapport de la direction

Rapport des vérificateurs

États financiers consolidés

Notes complémentaires

Ressources humaines

Conseil d'administration et direction

Rapport du président et chef de la direction

Des facteurs conjoncturels mondiaux, la perte relative aux activités du Groupe MIL, les conditions moins avantageuses qu'en 1988 des marchés de l'aluminium et du polyéthylène, ont eu un impact sur les résultats financiers de la Société générale de financement du Québec. Néanmoins, la SGF a poursuivi ses objectifs stratégiques conformément à sa mission. Ainsi, des investissements totalisant plus de 1,5 milliard de dollars ont été engagés en 1989 dans de nouveaux projets.

Ces projets seront réalisés au cours de la période de 1990 à 1993. En plus des retombées économiques reliées à la phase de construction, ces projets devraient créer environ 4 400 emplois directs et indirects permanents et générer des retombées en valeur ajoutée de quelque 520 millions de dollars par année.

Résultats financiers

Pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1989, les résultats de la SGF montrent une perte nette de 227,4 millions de dollars comparativement à un bénéfice net de 147,0 millions de dollars réalisé au cours de l'exercice précédent. Les ventes ont atteint 559,4 millions de dollars, une légère hausse de 19,6 millions de dollars par rapport à l'an dernier.

Ces résultats sont essentiellement attribuables à la provision pour pertes qu'a dû inscrire le Groupe MIL sur les contrats navals en cours et, dans une moindre mesure, à la conjoncture économique mondiale qui a affecté l'ensemble des secteurs où sont actives les entreprises du Groupe SGF.

La perte et la provision relative aux activités abandonnées de MIL Vickers, la perte relative à l'achèvement d'un traversier et la provision pour pertes sur les contrats navals en cours de .'alisation ont fait en sorte que le Groupe MIL enregistre en 1989 une perte nette de 307,5 millions de dollars, par rapport à une perte de 18,2 millions de dollars en 1988. Pour l'exercice, les ventes de cette filiale ont atteint 269,6 millions de dollars, comparé à 214,9 millions de dollars un an plus tôt.

Le Groupe MIL a comptabilisé comme provision et pertes de l'exercice l'excédent du coût total prévisible de construction des navires destinés à la Marine canadienne sur leur prix de vente. Ces estimations on été confirmées par des experts externes en génie maritime. Toutefois, ces résultats ne devraient pas affecter la trésorerie de la SGF avant 1991. Entre-temps, le Gouvernement du Québec et le Gouvernement du Canada sont en discussion en vue d'établir une compensation équitable afin de combler les pertes prévisibles relatives aux contrats navals du Groupe MIL. A cet effet, la SGF a soumis au Gouvernement du Canada le 25 mai dernier, un dossier exhaustif sur la situation précaire du Groupe MIL.

L'industrie de l'aluminium a été affectée par le ralentissement économique qui s'est fait particulièrement sentir dans les secteurs des pièces d'automobiles et de la construction résidentielle, deux domaines clés pour la demande de l'aluminium. La baisse des prix de l'aluminium a entraîné une diminution des résultats d'exploitation de la société Albecour. Ainsi, ses ventes ont atteint 144,2 millions de dollars en 1989, comparativement à 162,1 millions de dollars en 1988, tandis que le bénéfice net demeurait à un niveau relativement élevé de 48,8 millions de dollars, comparé à 64,3 millions de dollars un an plus tôt.

Pour la première fois depuis 1986, les résultats d'exploitation d'Éthylec inc. affichent une diminution du chiffre d'affaires et du bénéfice net. La société enregistre en 1989 un bénéfice net de 23,6 millions de dollars pour des ventes de 145,6 millions de dollars, comparativement à un bénéfice net de 52,2 millions de dollars et des ventes de 162,8 millions de dollars en 1988. Cette baisse de performance est attribuable à la conjoncture difficile qui a affecté l'industrie de la pétrochimie au cours du deuxième semestre de 1989. En effet, les conditions de l'offre et de la demande mondiale furent particulièrement perturbées par l'arrêt des importations de polyéthylène par la Chine. Cette situation résulte en un surplus de l'offre de polyéthylène et d'éthylène, entraînant une baisse des prix de ces deux produits.

A cause de l'importance de ses livraisons à l'extérieur de l'Amérique, Pétromont encaissa une baisse rapide de ses revenus et un accroissement de ses inventaires. Pétromont a enregistré en 1989 un bénéfice net de 40,0 millions de dollars sur des ventes de 278,3 millions de dollars, comparativement à un bénéfice de 104,7 millions de dollars et des ventes de 315,9 millions de dollars en 1988.

Pour sa part, Alcools de commerce a réalisé en 1989 des ventes de 31,1 millions de dollars et un bénéfice de 1,6 million de dollars, par rapport à des ventes de 30,8 millions de dollars et un bénéfice de 1,9 million de dollars réalisés un an plus tôt.

Les conditions défavorables des marchés du papier journal, des emballages et du gypse, l'incidence du raffermissement du dollar canadien, une charge inhabituelle de restructuration et la hausse des intérêts débiteurs ont fait en sorte que le bénéfice de Domtar a été insatisfaisant en 1989. Le bénéfice net est tombé à 33 millions de dollars, comparativement à 111 millions de dollars en 1988. D'autre part, le bénéfice réalisé par les secteurs d'activités maintenus s'est établi à 15 millions de dollars comparativement à 103 millions de dollars en 1988. Les résultats de 1989 tiennent compte d'une charge inhabituelle de 35 millions de dollars portée en déduction du bénéfice d'exploitation relativement à la restructuration organisationnelle annoncée en octobre. Ils reflètent enfin l'incidence défavorable du taux de change sur douze mois, évaluée à 50 millions de dollars.

L'industrie de l'automobile est cyclique. Les rabais sur les prix de vente consentis aux consommateurs depuis 1986 par les constructeurs ont gonflé les

ventes jusqu'en 1988. Un ralentissement des ventes de certains véhicules s'est donc fait ressentir en 1989 et s'est répercuté par un niveau d'activités moins élevé que prévu chez Ligma Corporation. De même, divers problèmes de lancement de production ont eu un impact défavorable sur la rentabilité de Ligma au cours de cette même année. Ainsi, les ventes de Ligma se sont chiffrées en 1989 à quelque 35,3 millions de dollars américains et la quote-part de la SGF dans les pertes enregistrées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1989 s'est élevée à 7,9 millions de dollars canadiens.

Projets en voie de réalisation

C'est le 1er septembre 1989 que la SGF et ses partenaires Austria Metall d'Autriche, Kobe Steel du Japon, VAW d'Allemagne fédérale, Marubeni Corporation du Japon et Hoogovens Group des Pays-Bas, représentés par leurs filiales canadiennes et québécoises, ont officiellement lancé le projet de construction de l'aluminerie Alouette à Sept-Iles. Utilisant une technologie d'avant-garde, l'aluminerie Alouette aura une capacité de 215 000 tonnes par année et nécessitera des investissements de 1,3 milliard de dollars. Dès le 5 septembre, les travaux de construction débutaient sur le site de la Pointe-Noire et ils devraient se poursuivre jusqu'à la mise sous tension des cuves d'électrolyse prévue en 1992.

La SGF détient une participation de 20 % en propriété indivise dans l'aluminerie Alouette et, comme pour l'aluminerie de Bécancour, elle devra assumer sa quote-part des coûts de construction et d'exploitation de l'usine. Elle devra voir à l'achat de ses matières premières et à la vente de ses produits d'aluminium.

Autorisée le 1er décembre 1988, la construction de la troisième série de cuves d'électrolyse à l'aluminerie de Bécancour progresse rapidement et la mise en service se fera, selon le calendrier original, au plus tard le 15 janvier 1991. Ce projet aura nécessité des investissements de l'ordre de 550 millions de dollars canadiens et permettra d'augmenter à 360 000 tonnes par année la capacité de l'usine.

Pétromont a entrepris en 1989 deux projets d'envergure qui seront réalisés, en grande partie, au cours des deux prochaines années. Ce programme d'investissement totalisant plus de 200 millions de dollars permettra à l'entreprise d'assurer sa pleine compétitivité sur le marché international tout en créant les conditions nécessaires à son développement futur. Ainsi, la capacité de production et d'entreposage de l'usine de fabrication de l'éthylène à Varennes sera portée de 225 à 265 kilotonnes et permettra à Pétromont d'améliorer la productivité de son usine et d'en accroître la mise en valeur. De même, Pétromont a acquis de Union Carbide du Canada l'usine de polyéthylène de basse densité de Montréal-est dans le but d'intégrer ses activités de polyéthylène et d'y installer un réacteur de type UNIPOL. Ce réacteur permettra à l'usine de produire jusqu'à 200 000 tonnes par année de polyéthylène de haute densité qui remplacera progressivement le polyéthylène de basse densité.

En consortium avec Soquip, Noverco et SNC, Pétromont poursuit aussi le développement du projet Soligaz. Ce projet se présente en deux groupes d'investissements complémentaires affectés d'une part à la construction d'un nouveau pipeline devant acheminer des liquides de gaz naturels vers Montréal et, d'autre part, à la réalisation d'infrastructures, notamment les quais, les cavités souterraines pour le stockage et des équipements de chargement sur la rive sud du Saint-Laurent à Varennes.

Perspectives de développement

La SGF s'est donné comme objectif en 1989 d'examiner l'opportunité d'ajouter à ses secteurs prioritaires actuels de développement deux nouveaux secteurs: l'environnement et l'électronique. La perspective à long terme demeure intéressante dans ces secteurs et la SGF planifie des projets dès maintenant. Les facteurs de succès graviteront autour des technologies utilisées et de la compétitivité internationale des projets.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration a accepté la démission de monsieur J. Frank Roberts le 3 février 1989 et celle de monsieur Robert Tessier le 1er décembre 1989. Tous deux ont apporté au conseil et à la SGF une contribution significative en tant qu'administrateurs.

Par ailleurs, le conseil a accueilli monsieur Jean-Yves Leblanc et monsieur André Brouillette qui ont été nommés administrateurs le 31 août et le 21 décembre 1989 respectivement.

Enfin, en mon nom personnel et au nom du conseil d'administration, j'exprime ma profonde reconnaissance à tous les employés de la SGF et des sociétés filiales et affiliées pour les efforts qu'ils ont déployés tout au long de l'année.

Le président du conseil et chef de la direction,

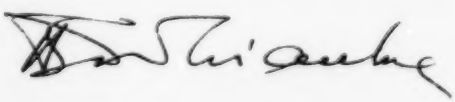

Paul Berthiaume

Montréal, le 28 juin 1990.

Aluminium

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ALUMINERIE INC.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FINANCEMENT DU QUÉBEC 100 %

ALBECOUR, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ALUMINERIE INC. 100 %

ALUMINERIE DE BÉCANCOUR INC.
PECHINEY REYNOLDS QUÉBEC, INC. 50,1 %
ALBECOUR, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 24,95 %
ALUMAX QUÉBEC, INC. 24,95 %

2645-6608 QUÉBEC INC.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FINANCEMENT DU QUÉBEC 100 %

ALUMINERIE ALOUETTE INC.
2645-6608 QUÉBEC INC. 20 %
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VAW ALUMINIUM CANADA 20 %
ALUMINIUM AUSTRIA METALL (QUÉBEC) INC. 20 %
KOBE ALUMINIUM CANADA INC. 13,33 %
MARUBENI QUÉBEC INC. 6,67 %
HOOGOVENS ALUMINIUM QUÉBEC, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 20 %

Pétrochimie

ÉTHYLEC INC.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FINANCEMENT DU QUÉBEC 100 %

PÉTROMONT, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
ÉTHYLEC INC. 50 %
UNION CARBIDE DU CANADA LIMITÉE 50 %

ALCOOLS DE COMMERCE ENRG.
ÉTHYLEC INC. 50 %
UNION CARBIDE DU CANADA LIMITÉE 50 %

PIPELINE SHAWINIGAN ENRG.
ÉTHYLEC INC. 50 %
UNION CARBIDE DU CANADA LIMITÉE 50 %

Produits Forestiers

DOFOR INC.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FINANCEMENT DU QUÉBEC 100 %

DOMTAR INC.
DOFOR INC. 27,7 %

Construction navale et équipements énergétiques

LE GROUPE MIL INC.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FINANCEMENT DU QUÉBEC 65 %
GEC ALSTHOM NV 35 %

Matériel de transport

INDUSTRIES DEVMA INC.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FINANCEMENT DU QUÉBEC 100 %

LES INDUSTRIES MFB ENRG.
FIBRECORP INDUSTRIES INC. 55 %
INDUSTRIES DEVMA INC. 45 %

LES TECHNOLOGIES MFB INC.
LES INDUSTRIES MFB ENRG. 100 %

LIGMA CORPORATION
MAGNA INTERNATIONAL INC. 55 %
INDUSTRIES DEVMA INC. 45 %

Autres investissements

GEC ALSTHOM ÉNERGIE, INC.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FINANCEMENT DU QUÉBEC 10 %

INVESTISSEMENTS NOVACAP INC.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FINANCEMENT DU QUÉBEC 15,7 %

Rapport de la direction

À l'actionnaire
de la Société générale de financement du Québec

Dans l'exercice de ses responsabilités, le conseil d'administration de la Société générale de financement du Québec a délégué la préparation de ses états financiers consolidés à ses dirigeants.

Les états financiers consolidés de l'exercice 1989 ont été vérifiés par les vérificateurs indépendants de la société, Samson Bélair, avant d'être soumis au conseil d'administration qui les a approuvés sur recommandation du comité de vérification dûment constitué et mandaté.

La direction est d'avis que ces états ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus en tenant compte, dans les limites raisonnables, de tous les éléments importants et dans le cadre des conventions comptables mentionnées aux notes des états financiers.

L'information présentée dans le rapport annuel est en conformité avec les états financiers inclus.

Le président du conseil et chef de la direction,

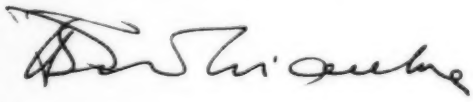

Paul Berthiaume

Montréal, le 28 juin 1990.

Rapport des vérificateurs

À l'actionnaire
de la Société générale de financement du Québec

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la Société générale de financement du Québec au 31 décembre 1989 ainsi que les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de la Société générale de financement du Québec au 31 décembre 1989 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

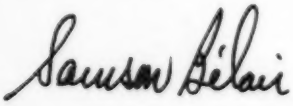

Comptables agréés

Montréal, le 15 février 1990

Bilan consolidé

au 31 décembre
(en milliers de dollars)

	1989	1988
Actif à court terme		
Encaisse et placements temporaires	194 797 $	215 819 $
Débiteurs	110 778	127 405
Contrats en cours, déduction faite de la facturation progressive	2 730	
Stocks	45 446	35 199
Frais payés d'avance	4 470	3 642
Tranche à moins d'un an des placements à long terme	5 355	4 105
Actif net sur activités abandonnées (note 2)		10 886
	363 576	397 056
Placements à long terme (note 3)	409 564	413 938
Immobilisations, moins amortissement		
De 138 660 000 $ (144 398 000 $ en 1988)	396 950	336 106
Frais de démarrage, moins amortissement		
De 23 851 000 $ (16 648 000 $ en 1988)	12 457	19 367
Autres éléments d'actif	15 449	11 180
	1 197 996 $	1 177 647 $

	1989	1988
Passif à court terme		
Emprunts bancaires (note 4)	48 758 $	2 533 $
Créditeurs et dettes courues	98 780	91 762
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	21 087	20 452
Passif net sur activités abandonnées (note 2)	3 610	
Facturation progressive, nette des coûts de contrats en cours		20 889
Tranche à moins d'un an des avances à long terme		7 500
	172 235	143 136
Gain sur change reporté	16 386	19 262
Avances à long terme sur contrats et revenus reportés	28 450	32 052
Provision pour perte prévisible sur les contrats en cours (note 5)	257 506	
Dette à long terme (note 6)	159 494	167 172
Participations minoritaires	21 610	20 788
Avoir de l'actionnaire		
Capital-actions (note 7)	347 500	347 500
Écarts de conversion	(4 589)	(4 108)
Bénéfices non répartis	199 404	451 845
	542 315	795 237
	1 197 996 $	1 177 647 $

Pour le conseil

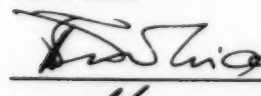

, administrateur

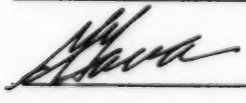

, administrateur

Résultats consolidés

exercice terminé le 31 décembre (en milliers de dollars)

	1989	1988
Ventes	**559 441 $**	539 830 $
Bénéfice avant les postes suivants	**71 118 $**	129 547 $
Déduire		
Amortissement des immobilisations	**21 735**	21 830
Amortissement des frais de démarrage	**7 203**	7 353
Amortissement d'achalandage	**900**	900
Amortissement du gain sur change reporté	**(7 515)**	(7 328)
Intérêts et frais sur la dette à long terme	**17 748**	18 209
Intérêts et frais sur la dette à court terme	**3 246**	189
	43 317	41 153
Ajouter		
Revenus de placements	**27 565**	21 963
Quote-part dans les bénéfices (pertes) de sociétés satellites	**(5 767)**	24 833
	21 798	46 796
	49 599	135 190
Perte prévisible sur les contrats en cours (note 5)	**(257 506)**	
Participations minoritaires	**(822)**	5 466
Bénéfice (perte) sur activités maintenues	**(208 729)**	140 656
Activités abandonnées		
Bénéfice (perte) sur activités abandonnées (note 2)	**(21 628)**	4 419
Quote-part du bénéfice sur activités abandonnées de sociétés satellites	**2 916**	1 934
Bénéfice net (perte nette)	**(227 441) $**	147 009 $

Bénéfices non répartis consolidés

exercice terminé le 31 décembre (en milliers de dollars)

	1989	1988
Solde au début	**451 845 $**	322 326 $
Bénéfice net (perte nette)	**(227 441)**	147 009
Virement du surplus d'apport		2 510
	224 404	471 845
Dividendes	**25 000**	20 000
Solde à la fin	**199 404 $**	451 845 $

Évolution de la situation financière consolidée

exercice terminé le 31 décembre
(en milliers de dollars)

	1989	1988
Activités d'exploitation		
Liquidités générées sur activités maintenues (note 8)	89 220 $	144 931 $
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation et des retenues sur contrats	24 254	(44 508)
	113 474	100 423
Activités de financement		
Variation de la dette à long terme	(2 404)	(8 890)
Variation des avances à long terme sur contrats et revenus reportés	(11 102)	(8 796)
Augmentation des participations minoritaires		20 500
Dividendes payés	(25 000)	(20 000)
	(38 506)	(17 186)
Activités d'investissement		
Variation des placements à long terme, net	(13 116)	(4 203)
Frais de démarrage, net	(293)	48
Acquisition d'immobilisations, net	(82 267)	(32 529)
Autres éléments d'actif	(8 843)	
	(104 519)	(36 684)
Variation des liquidités provenant des activités maintenues	(29 551)	46 553
Liquidités générées (utilisées) sur activités abandonnées	(37 696)	35 438
Liquidités au début	213 286	131 295
Liquidités à la fin	146 039 $	213 286 $

Les liquidités sont constituées de l'encaisse et des placements temporaires, moins les emprunts bancaires.

Notes complémentaires

exercice terminé
le 31 décembre 1989

1. Principales conventions comptables

a) Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la société et de ses filiales comptabilisés selon la méthode de consolidation intégrale et les comptes des sociétés en nom collectif et en commandite selon la méthode de consolidation proportionnelle.

Les résultats des filiales, sociétés en nom collectif et sociétés en commandite, sont compris dans les états consolidés à compter des dates d'acquisition des participations et jusqu'à leur vente, le cas échéant.

b) Comptabilisation des revenus sur contrats de conception et fabrication

La société comptabilise ses revenus du secteur naval, de génie maritime et industriel selon la méthode de l'avancement des travaux et ceux du secteur hydro-électrique lors de l'achèvement des unités produites. Elle pourvoit à toute perte prévisible, s'il y a lieu.

c) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur de réalisation nette.

d) Contrats en cours

Les contrats en cours comprennent les coûts de main-d'oeuvre directe, de matériaux et de frais généraux y afférents, majorés des gains estimatifs.

e) Placements à long terme

Les placements dans Domtar Inc. et Ligma Corporation, des sociétés satellites, sont présentés à la valeur de consolidation. Les autres placements à long terme sont présentés au coût.

f) Achalandage de consolidation

L'achalandage est amorti selon la méthode d'amortissement linéaire sur une période de quarante ans.

g) Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont inscrites au coût d'acquisition, moins toutes subventions s'y rapportant. L'amortissement est principalement pourvu selon la méthode d'amortissement linéaire sur la durée prévue d'utilisation.

h) Frais de démarrage

Les frais de démarrage comprennent l'excédent des frais d'exploitation encourus pendant la période de mise en exploitation d'une usine d'aluminium sur les frais équivalents en régime normal d'opération, de même que les frais financiers engagés pendant cette période. Ces frais sont amortis sur une période de cinq ans selon la méthode d'amortissement linéaire et proportionnellement au nombre de cuves mises en marche.

i) Impôts sur le revenu

Les bénéfices de la société et de ses filiales en propriété exclusive ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu. Les autres sociétés pourvoient aux impôts sur le revenu selon la méthode du report d'impôt.

j) Conversion des devises étrangères

Les éléments d'actif et de passif monétaires résultant d'opérations conclues en devises étrangères ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les ventes, les achats et les dépenses en capital sont convertis au cours de l'exercice au taux de change en vigueur au moment de la transaction.

Les gains et les pertes de change rattachés à la conversion de la dette à long terme sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie restante des titres d'emprunt.

Le poste écarts de conversion paraissant à l'avoir de l'actionnaire, comprend principalement le gain ou la perte de change résultant de la conversion des investissements dans des sociétés étrangères.

k) Régimes de retraite

Les coûts des régimes de retraite à prestations déterminées afférents aux services courants sont portés aux résultats de l'exercice. Les coûts des services passés ainsi que les surplus ou déficits actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active du groupe de salariés couvert par ces régimes.

2. Activités abandonnées

Au cours de l'exercice, la direction a décidé d'abandonner les activités de la société MIL Vickers Inc. qui concevait et fabriquait des produits industriels. L'actif (passif) net comprend les éléments suivants évalués à leur valeur de réalisation.

	1989 (en milliers de dollars)	1988
Actif (passif) net sur activités abandonnées		
Actif à court terme excluant les immobilisations aux fins de revente	18 939 $	13 643 $
Immobilisations aux fins de revente	4 500	7 380
Passif à court terme	(27 049)	(10 137)
	(3 610) $	10 886 $
Bénéfice (perte) sur activités abandonnées		
MIL Vickers Inc.	(21 628) $	(4 972) $
Industries Tanguay Inc. et Bio-Méga Inc.		9 391
	(21 628) $	4 419 $

Les ventes provenant des activités abandonnées s'élèvent à 17 774 000 $ en 1989 (30 349 000 $ en 1988).

3. Placements à long terme

Domtar Inc., valeur du marché 312 195 000 $ (351 219 000 $ en 1988)	352 898 $	360 988 $
Ligma Corporation	7 577	
Autres		
Débentures subordonnées, 6 %, remboursables jusqu'en 1997	20 000	22 500
Billets subordonnés, à un taux maximal de 8½ % jusqu'en mars 1993 et au taux préférentiel par la suite, remboursables en 1998	20 000	20 000
Billet, 8 %, remboursable en 1990	2 500	2 500
Autres placements	11 944	12 055
	414 919	418 043
Tranche à moins d'un an	5 355	4 105
	409 564 $	413 938 $

La société détient 27,69 % (27,82 % en 1988) des actions donnant droit de vote de Domtar Inc. La valeur de consolidation du placement inclut un montant d'achalandage non amorti de 34 175 000 $ (35 397 000 $ en 1988).

Le 7 mars 1989, la société a souscrit à 45 % des actions donnant droit de vote de Ligma Corporation au prix total de 15 726 680 $ (13 196 845 $ US). La valeur de consolidation du placement inclut un montant d'achalandage non amorti de 3 740 000 $ (3 228 000 $ US).

Les montants d'achalandage proviennent de l'excédent du coût des actions sur la valeur comptable des éléments d'actif net des sociétés satellites à leur date d'acquisition et sont amortis selon la méthode d'amortissement linéaire sur une période de quarante ans.

4. Garanties des emprunts bancaires

L'emprunt bancaire à court terme d'une filiale au montant de 37 389 000 $ (828 000 $ en 1988) et les lettres de garantie bancaire de la filiale sont garantis par un transport général des stocks et dettes de livres ainsi que certains dépôts à terme de la filiale de même que par des obligations émises en vertu d'actes de fiducie créant des charges fixes et flottantes sur tous les autres biens de la filiale non grevés de façon spécifique.

5. Provision pour perte prévisible sur les contrats en cours

Une filiale de la société a comptabilisé comme provision et perte de l'exercice 257 506 000 $ représentant l'excédent du coût total prévisible de construction de navires sur leur prix de vente. La provision a été établie avec l'aide de rapports d'experts en génie maritime; les travaux de construction de navires doivent se terminer en 1994. La provision pour perte prévisible a été présentée à long terme car elle ne devrait pas affecter le fonds de roulement de la société avant la fin de l'année 1991.

6. Dette à long terme

	1989 (en milliers de dollars)	1988
Filiales		
Emprunts bancaires, au taux préférentiel plus ⅛ de 1 % ou au taux LIBOR majoré de ½ de 1 %, garantis par la province de Québec, remboursables en versements semi-annuels	146 635 $	168 827 $
Dû au gouvernement fédéral, sans intérêt, remboursable par versements annuels de 1 000 000 $ à compter de 1991	10 000	3 333
Emprunt, au taux préférentiel, garanti par des obligations émises aux termes d'actes de fiducie comportant des charges fixes ou flottantes sur tous les biens d'une filiale non grevés de façon spécifique, remboursable jusqu'en 1997	7 20[illegible]	8 105
Obligation relative à l'amélioration du fonds de pension d'une filiale, 7 %, remboursable jusqu'en 1994	5 381	
Dû à une société satellite, sans intérêt ni modalité de remboursement	5 000	
Obligations, 11⅛ %, garanties par un acte de fiducie de premier rang comportant des charges spécifiques ou flottantes sur tous les biens d'une filiale non grevés de façon spécifique, remboursables jusqu'en 1991	2 920	4 220
Autres	3 445	3 139
	180 581	187 624
Tranche à moins d'un an	21 087	20 452
	159 494 $	167 172 $

La dette à long terme de la société comprend 126 650 000 $ (141 550 000 $ en 1988) en devises des États-Unis.

En vertu de conventions d'échange de paiements d'intérêts, une filiale a établi des taux fixes sur une portion de ses emprunts totalisant 70 000 000 $ US, à un taux d'intérêt effectif moyen de 9,90 % sur une période moyenne restante de 1,3 ans.

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices sont de:

	$ CA	$ US
1990	3 836 000	14 900 000
1991	4 751 000	16 763 000
1992	4 030 000	18 625 000
1993	3 184 000	20 487 000
1994	2 580 000	22 350 000

7. Capital-actions

Les actions de la société sont détenues par la province de Québec.

	1989 (en milliers de dollars)	1988
Autorisé, valeur nominale de 10 $		
41 500 000 actions ordinaires		
Émise et payé		
34 750 000 actions ordinaires	347 500 $	347 500 $

8. Liquidités générées sur activités maintenues

Bénéfice (perte) sur activités maintenues	(208 729) $	140 656 $
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement des immobilisations	21 735	21 830
Amortissement des frais de démarrage	7 203	7 353
Amortissement du gain sur change reporté	(7 515)	(7 328)
Autres amortissements	900	900
Gain sur réalisation d'immobilisations	(477)	(189)
Quote-part dans les pertes (bénéfices) de sociétés satellites	5 767	(24 833)
Dividendes d'une société satellite	12 008	12 008
Participations minoritaires	822	(5 466)
Provision pour perte prévisible sur les contrats en cours	257 506	
	89 220 $	144 931 $

9. Engagements

a) **Société générale d'aluminerie Inc.**

Les propriétaires de l'aluminerie de Bécancour ont annoncé le 1er décembre 1988 la construction, au coût de 550 000 000 $, d'une troisième série de cuves d'électrolyse à leur usine à Bécancour. Au 31 décembre 1989, le solde des engagements à venir était de 316 000 000 $. La quote-part de cet engagement pour la société s'élève à 78 842 000 $.

b) **Pétromont, société en commandite**

Pétromont, société en commandite, affiliée à Éthylec Inc., a reçu au cours des exercices financiers de 1983 et de 1984 une aide financière totalisant 50 000 000 $ des gouvernements du Canada et du Québec pour la compenser de pertes subies au cours de ces exercices. Cette aide financière comporte des clauses de remboursement éventuel à compter de l'exercice se terminant le 31 décembre 1993, établies en fonction de la rentabilité de la société sans toutefois pouvoir excéder 10 000 000 $ au cours d'un exercice financier donné. Un remboursement de 10 000 000 $ a été comptabilisé au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1988 et a été renversé en 1989 suite à l'obtention du report de l'application des clauses de remboursement. La quote-part aux états financiers de la société s'établit à 5 000 000 $.

Aux termes d'une entente terminée le 31 décembre 1989, le gouvernement du Québec a octroyé au cours des exercices financiers antérieurs une aide financière à Pétromont, société en commandite, pour la compenser de certaines pertes d'exploitation et pourvoir au financement de certains investissements. Cette entente comporte certaines clauses de remboursement. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1989, la société en commandite n'a rien remboursé au gouvernement du Québec (2 977 000 $ en 1988). La quote-part du remboursement aux états financiers de la société s'est établie à 1 488 000 $ en 1988. Le remboursement que pourra exiger le gouvernement du Québec de la société en commandite ne pourra excéder 5 100 000 $ pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1990.

c) **2645-6608 Québec Inc.**

Les propriétaires du projet de l'aluminerie Alouette ont signé le 1er septembre 1989 une entente prévoyant la construction, à Sept-Iles, d'une aluminerie au coût estimatif de 1 200 000 000 $. La quote-part de cet engagement pour la société s'élève à 240 000 000 $.

d) **Donohue St-Félicien Inc.**

Aux termes d'une convention intervenue en juin 1977, la société s'est engagée à prêter les fonds requis par Donohue St-Félicien Inc. pour le paiement des intérêts et du capital des obligations première hypothèque, valeur nominale de 100 000 000 $ US et 35 000 000 $, émises par celle-ci, si ces fonds n'étaient pas autrement disponibles. Au 31 décembre 1989, le solde de ces obligations était de 50 000 000 $ US et de 17 500 000 $ et l'emprunteur prévoit avoir les fonds nécessaires pour pourvoir au versement annuel du capital et des intérêts en juillet 1990.

Cet engagement de la société est garanti par la province de Québec.

e) **Baux**

Les principaux baux en vertu desquels les sociétés sont présentement engagées totalisent pour les cinq prochaines années 15 136 000 $.

10. Régimes de retraite

Selon les dernières évaluations actuarielles, la valeur actuarielle des prestations constituées et la valeur de l'actif de la caisse de retraite des divers régimes des filiales de la société s'établissaient comme suit:

	Valeur actuarielle des prestations constituées	Valeur marchande de l'actif de la caisse de retraite
	(en milliers de dollars)	
Éthylec Inc.		
(quote-part de la société 50 %)	6 331 $	4 900 $
Le Groupe MIL Inc. et ses filiales	39 695	43 989
Société générale d'aluminerie Inc.		
(quote-part de la société 24,95 %)	3 210	6 937

11. Passif éventuel

Au cours de l'exercice, une filiale de la société a produit une réclamation de 20 000 000 $ contre une société pour bris de contrat relatif à la construction de navires. Cette société a produit une contre-réclamation de 109 000 000 $. Selon la direction, les résultats de ces réclamations sont indéterminables. Tous profits ou pertes pouvant en découler seront comptabilisés aux résultats lorsqu'ils seront connus.

12. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de 1988 ont été reclassés pour rendre leur présentation comparable à celle adoptée en 1989 compte tenu de l'application des nouvelles règles relativement à l'abandon d'activités et aux éléments extraordinaires.

Nombre d'employés par secteur d'activité

Au 31 décembre	1989	1988
Aluminium		
Albecour Inc.	8	8
Aluminerie de Bécancour Inc.	790	756
Aluminerie Alouette Inc.	11	
Pétrochimie		
Alcools de Commerce enrg.	73	73
Pétromont, société en commandite et Pétromont Inc.	293	250
Produits forestiers		
Domtar Inc.	15 819	15 965
Construction navale et équipements énergétiques		
Le Groupe MIL Inc.	4 050	4 248
Matériel de transport		
Ligma Corporation	219	—
Autres	36	28
Total	21 299	21 328

Conseil d'administration

(Au 31 décembre 1989)

Michel Audet
Sous-ministre
Ministère de l'Industrie
du Commerce et de la Technologie

André Bérard *†
Président et chef de la direction
Banque Nationale du Canada

Paul Berthiaume *†
Président du conseil,
président et chef de la direction
Société générale de financement du Québec

André Brouillette
Président
Acme Signalisation

Franco Fava §
Secrétaire
Neilson Excavation inc.

Yves Graton †
Administrateur

Robert Gratton *†
Président
Power Corporation du Canada

Yves Guérard *
Président
Le Groupe Sobeco

Jean-Yves Leblanc
Président
Groupe matériel de transport
Bombardier inc.

Yseult Lefebvre-Richard
Présidente
J.B. Lefebvre limitée

Georges-A. Pouliot, c.r. §
Avocat
Associé principal
Pouliot, Mercure

Henry A. Roy †
Premier vice-président
BCE inc.

John D. Thompson §*
Président du conseil,
président et chef de la direction
Compagnie Montréal Trust

Direction

Paul Berthiaume
Président du conseil,
président et chef de la direction

Louis-Gilles Gagnon
Vice-président, affaires juridiques et secrétaire

Claude Hélie
Vice-président, finances et trésorier

Louis M. Riopel
Vice-président, developpement de l'entreprise

Guy Ouimet
Vice-président adjoint, métaux et minéraux

Roxane Marcil
Adjointe au président

Michel R. Béland
Conseiller juridique et secrétaire adjoint

Richard Fredette
Directeur, planification

François Ghali
Directeur, communications

Bernard Hamel
Directeur, matériel de transport

Patrick G. Hiron
Directeur, pétrochimie

Michel Jacques
Directeur, aluminium

Roger Jenkins
Directeur, haute technologie

Jacques Mallette
Contrôleur

François R. Roy
Directeur, finances

* Membres du Comité exécutif
§ Membres du Comité de vérification
† Membres du Comité des ressources humaines

"Dépôt légal - Troisième trimestre 1990
Bibliothèque nationale du Québec"
ISSN 0704-2981

(Imprimé au Canada)